



La résidence Les Jardins de Nassandres

LA VIE DE LA RESIDENCE

L'ensemble du personnel aura à cœur d'aider le résident à se sentir chez lui à la résidence Les Jardins de Nassandres dans le respect de ses libertés.

• Les espaces privés

Le logement est équipé d'une salle de bain et d'un WC aménagé pour les personnes à modalité réduite. Outre le mobilier fourni par l'établissement, les logements sont équipés d'une prise de téléphone et d'une prise de télévision.

Les résidents sont invités à personnaliser leur cadre de vie avec quelques meubles et objets personnels.

• Les espaces de vie

La résidence dispose au rez-de-chaussée d'un salon de coiffure, du restaurant et d'une chapelle, au 1^{er} étage d'une salle de sport et au 2^e étage d'une bibliothèque avec petit salon.

• Le service hôtelier

La blanchisserie est ouverte du lundi au vendredi, la lingère entretient le linge des résidents qui le souhaitent.

• Le service de restauration

Les petits déjeuners sont servis dans les chambres des résidents.

La salle de restaurant claire et spacieuse est climatisée. Les repas y sont servis à partir de 12h le midi et de 18h45 le soir, sauf si l'état de santé du résident ne le permet pas il a la possibilité de manger dans sa chambre.

Un goûter est proposé chaque jour au résident.

La cuisine est faite sur place. La bonne humeur en cuisine se ressent dans les assiettes.

Les familles peuvent déjeuner avec les résidents en s'inscrivant auparavant auprès de l'accueil.

• L'animation

Des animations sont proposées tous les jours aux résidents (activités manuelles, jeux de mémoire, gymnastique douce, quizz...). Ces animations sont travaillées en équipe entre les différents intervenants de l'établissement avec l'animatrice, l'infirmière coordinatrice, le médecin coordonnateur, les aides-soignants en tenant compte des capacités et désirs des résidents. Le résident

est libre d'assister ou non aux animations. Le programme est affiché dans différents lieux de l'établissement.

- **Le service soin ou L'accompagnement et les soins**

Le personnel est constitué de professionnels qui continue à se former tout au long de leur carrière au sein de l'établissement.

Des transmissions sont organisées tous les jours.

Des intervenants extérieurs comme les kinésithérapeutes accompagnent également les résidents.

- **Le service religieux**

Le résident est libre de pratiquer sa religion sans prosélytisme, dans le respect des autres.

- **Les services administratifs**

Une équipe est à l'écoute de chaque résident et de chaque famille pour faciliter les différentes démarches administratives et pour répondre à leur question. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Le courrier des résidents est déposé chaque jour dans les chambres par l'animatrice ou dans des casiers à l'accueil.

L'établissement est ouvert vers l'extérieur et dispose d'un relais poste.

- **Les services généraux**

Un factotum peut aider à l'installation des meubles de la chambre du résident et effectue les petites réparations courantes et l'entretien des extérieurs.

- **Les espaces d'expression**

Une commission menu est organisée par la gouvernante et le chef cuisinier pour échanger avec les résidents sur les menus proposés et pour faire part de leur demande.

Le Conseil de la vie sociale où sont présents des représentants des résidents, familles et salariés se réunit plusieurs fois dans l'année afin d'échanger sur la vie et le fonctionnement de l'établissement.

- **Les autres prestations**

Sur RV : coiffure, pédicure.

Des bénévoles participent à différents ateliers notamment la chorale, les contes.

- **Un peu d'histoire**

L'EHPAD les Jardins de Nassandres est un établissement qui a été créé en 1994 et repris par l'AGORA en 2012. L'établissement est situé dans le village de Nassandres à une quinzaine de kilomètres de Bernay. Il présente l'avantage d'être implanté dans un écrin de verdure calme et reposant à proximité de la Mairie de Nassandres et des écoles.

- **Modalités d'admission**

Un dossier d'admission est à remplir. Une Commission d'entrée avec la directrice et le médecin coordonnateur se réunit afin d'étudier les dossiers.

L'établissement dispose d'un parking gratuit.

Prix de journée : Tarif hébergement : 58.87€
 Tarif dépendance : GIR 5-6 : 4.80€

Le prix de journée pour l'hébergement est fixé, chaque année, par le Département de l'Eure

Pour financer leur séjour, les résidents peuvent bénéficier (selon les ressources) :

- **De l'aide au logement,**
 - **De l'APA**
 - **De l'aide sociale si les ressources du résident** sont inférieures au prix de journée demandé et sous réserve d'acceptation du dossier par le Département.
-